

Nos meilleurs væux pour 2007



Mme Andrée Hénault Conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou



M. Gilles Beaudry

Conseiller
d'arrondissement
District Ouest



Mme Michelle Zammit

Conseillère
d'arrondissement
District Centre



M. Rémy Tondreau Conseiller d'arrondissement District Est

Noël et le passage à la nouvelle année représentent des moments privilégiés de ressourcement en famille et entre amis. C'est également le temps des cadeaux que l'on offre aux personnes qui nous sont chères. Nous souhaitons sincèrement à chacun et à chacune d'entre vous de goûter à ces jours de festivités tout en vous offrant nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2007.

Par ailleurs, nous vous invitons à faire un geste de partage pour que les plus démunis vivent à leur tour cette période festive dans la joie.



Le **cadeau** de **Noël** de Montréal? Moins d'argent pour vos services!

Depuis des années, les élus d'Anjou ont toujours agi de façon proactive et responsable grâce à une gestion rigoureuse de vos taxes. Cela a permis à tous de profiter de services variés et de qualité. Aujourd'hui, malgré tous nos efforts, nous n'avons pratiquement plus de marge de manœuvre. L'administration montréalaise nous laisse donc le choix entre diminuer les services ou augmenter les taxes. Pour le budget de la nouvelle année, l'administration montréalaise remet aux arrondissements une somme nettement insuffisante pour financer leurs services à la population.

Cela signifie pour Anjou que notre budget 2007 devra composer avec la même dotation de Montréal alors que nous subissons des hausses importantes qui échappent à notre contrôle. Les contrats touchant la collecte et le transport des déchets, le déneigement, l'essence et d'autres sources d'énergie ont augmenté considérablement. Du côté de la main d'œuvre, la Ville de Montréal a négocié une hausse des coûts qui affecte directement les finances des arrondissements. Et, à ce chapitre, l'administration Tremblay a «oublié» de remettre aux arrondissements les sommes nécessaires pour compenser la hausse négociée.

Toutes ces augmentations incontrôlables signifient qu'Anjou peut difficilement maintenir la qualité des services actuels et un gel du taux de taxes auquel vous avez été habitués depuis cinq ans. Certains conseils d'arrondissement, tels Pierrefonds, Montréal-Nord et notre voisine Saint-Léonard, ont dû réagir pour régler leur problème financier en votant une nouvelle taxe. D'autres arrondissements de la Ville ont même dû puiser dans leur surplus.

À Anjou, le conseil d'arrondissement a finalement choisi de privilégier la qualité des services actuels. Par conséquent, une augmentation de 0,04 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation a été votée pour combler la dotation insuffisante de Montréal. Les revenus de la nouvelle taxe permettront à Anjou de présenter un budget 2007 équilibré.

Mais attention! Tout n'est peut-être pas réglé pour autant. Si la situation financière actuelle se répète dans l'avenir, nous risquons la paralysie puisque nous n'aurons plus les moyens financiers d'être proactif et de rêver à de nouveaux projets angevins. Nous comptons bien, avec l'appui des autres arrondissements affectés par des problèmes similaires, intensifier nos démarches auprès de l'administration Tremblay. Nous demanderons que tous les arrondissements de la Ville obtiennent un financement suffisant qui leur permettra de continuer d'offrir des services diversifiés et de qualité à leurs citoyens.

De votre côté, chers concitoyens, nous désirons vous rappeler votre rôle essentiel dans le contrôle des dépenses de l'arrondissement. Par exemple, en respectant les règles touchant le déneigement telles qu'indiquées dans le présent bulletin, vous nous aiderez ainsi à épargner des sommes d'argent qui serviront à financer adéquatement nos services collectifs.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

Je suis toujours disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre au 514 493-8010.





Une parade du Père Noël enchantée!

Bien qu'aucune neige n'ait jonché le sol lors de leur passage le 17 novembre dernier, l'apparition du Père Noël et de son impressionnante troupe ont laissé des traces de bonheur sur les visages éclairés des petits et des grands.

En effet, le spectacle, intitulé *Fantaisies givrées*, en valait la chandelle. Les costumes fort colorés, la musique joyeuse ainsi que les animations et les numéros de clowns étaient des plus variés. Lors de l'événement, les beaux chars allégoriques étaient escortés par de talentueux Angevins aux chorégraphies entraînantes et par des corps de clairon et des ensembles musicaux, sans oublier les décors illuminés. Par la suite, petits et grands étaient invités par un Père Noël radieux à se joindre au défilé en suivant son magnifique traîneau jusqu'au point d'arrivée où le chanteur François Chevrier les attendait avec une musique inspirée.

Tout le long du parcours de 3,4 km du défilé, qui a emprunté les boulevards Joseph-Renaud, Châteauneuf, Roi-René et Yves-Prévost, des résidants ont décoré leur chez-soi pour l'occasion à l'invitation des organisateurs. Ces propriétaires participaient par la même occasion au concours *La Belle Givrée 2007 du 50º anniversaire d'Anjou* et c'est la résidence de M. Yvon et M^{me} Jacqueline Morneau du 8160, Châteauneuf qui méritent la mention spéciale pour l'occasion. De leur côté, les enfants remettaient aux postiers leur lettre personnelle adressée à l'homme généreux du Grand Nord.

Un grand merci aux 400 personnes qui ont trimé dur dans «l'atelier» du Père Noël pour faire de la soirée une fantaisie réussie. Cet avant-goût de la magie du temps des fêtes a été organisé de main de maître par la Corporation Le Festival Anjou inc. dirigée par M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, et président de l'organisme, ainsi que par Mme Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, M^{me} Linda Lafrenière, chef de division à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, M. Gaétan Roy, lieutenant au poste de quartier 46, M^{me} Mariette Jacques, ainsi que MM. André St-Laurent, directeur artistique et Bernard Gauthier.

Pour cet événement pré-hivernal, le comité organisateur était soutenu par des organismes communautaires angevins, divers services municipaux, des policiers du PDQ 46 du Service de police de la Ville de Montréal, du personnel du Service de sécurité incendie de Montréal, des commerçants et des entreprises d'Anjou.

Et tout comme les enfants, nous disons au chef du défilé: «À l'an prochain, Père Noël!»



Nomination du maire suppléant d'arrondissement



Lors de la séance du conseil d'arrondissement du 5 décembre dernier, M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, a été nommée maire suppléant d'arrondissement pour les mois de janvier, février, mars et avril 2007.

Mme Andrée Hénault

Sortie d'urgence

Un balcon, c'est une sortie d'urgence!

Pour que vous puissiez sortir par votre balcon en cas d'urgence, nous vous incitons fortement à le déneiger rapidement après toute chute de neige. N'attendez pas trop car la neige pourrait durcir ou une pluie verglaçante pourrait rendre l'opération de déneigement très difficile, voire impossible, et vous risqueriez d'endommager votre balcon.

Le déneigement préventif des balcons est une précaution élémentaire qui pourrait sauver la vie de membres de votre famille. Le propriétaire de logements multiples est tenu de déneiger les portes d'issues communes et chemins d'accès jusqu'à la voie publique.

Renseignements: 514 280-6884

Concours de décorations de Noël

Tous les citoyens et citoyennes sont invités à participer à la 19e édition du Concours de décorations de Noël. Aucune inscription n'est exigée. Il suffit uniquement de décorer l'extérieur de votre maison, condo, balcon ou commerce et de laisser les décorations allumées après 18 h, et ce, jusqu'au 26 décembre.

Le jury du comité de sélection parcourra les rues à la recherche des plus belles réalisations et prendra des photos. Les gagnants seront honorés lors d'une soirée de remise de plaques.

Les critères de sélection sont les suivants : originalité, apparence générale, disposition des divers éléments, harmonie des couleurs.

À vos marques! Prêts? Décorez!

Licence 2007



Le propriétaire ou gardien d'un ou de plusieurs chiens doit, chaque année, acquérir une licence pour la garde de chacun de ses chiens. La nouvelle licence, qui sera disponible dès janvier, identifie chaque animal et peut être obtenue à la mairie d'arrondissement au coût de 15 \$ (par chien) la première année.

Elle doit être renouvelée les années suivantes au coût de 25 \$. À noter qu'elle est gratuite pour les chiens-guides.

Le déneigement : chacun doit faire sa part!

La hausse des coûts de déneigement qui affecte l'ensemble des arrondissements nous incite à demander à tous nos citoyens leur aide précieuse afin de sauver temps et argent durant les opérations de déneigement. Lors d'une faible chute de neige, un citoyen qui dépose dans la rue la neige fraîchement tombée ne fait pas preuve d'efficacité car ce simple geste répété des milliers de fois oblige l'arrondissement à ramasser cette quantité déplacée. Or, une opération complète de déneigement à Anjou, incluant le déblaiement et l'enlèvement de la neige, coûte en moyenne 400 000 \$. Imaginez l'économie réalisée si, lors d'une faible accumulation, tous les citoyens choisissaient plutôt de déposer les nouveaux flocons blancs sur leur terrain! Voilà de l'argent économisé qui pourrait préserver la santé financière de l'arrondissement.

Dès lors, nous rappelons à nouveau à la population les règles élémentaires concernant le déneigement des trottoirs et des rues de l'arrondissement d'Anjou.

Pourquoi déneiger adéquatement?

Une rue dégagée et des trottoirs dégagés laissent la voie libre:

- aux véhicules d'urgence;
- aux piétons, notamment nos aînés, qui peuvent ainsi marcher sur les trottoirs plutôt que sur la chaussée;
- · aux automobilistes qui peuvent circuler sans zigzaguer entre les amas de neige et les véhicules mal garés faute de place le long des trottoirs.

Il est donc impératif de ne pas accumuler de neige sur les trottoirs ou dans les rues.

Peut-on pousser la neige ou la glace au bord des trottoirs?

Seuls les propriétaires ou les occupants d'immeubles unifamiliaux ou résidentiels de moins de 6 logements ne disposant pas d'espaces réservées au stationnement autres que les accès au garage ont cette autorisation, à certaines conditions, après une chute de neige importante et avant les opérations de déneigement. Pour tous les autres, il est interdit, sous peine d'amende, de pousser de la neige ou de la glace sur la voie publique après les opérations de déneigement.

Quelle quantité de neige est-il raisonnable de pousser au bord du trottoir?

L'arrondissement demande aux citoyens qui ont l'autorisation de pousser la neige en bordure du trottoir de ne pas en abuser. Lorsque l'accumulation de neige n'excède pas 5 cm (2 po), ils doivent la déposer sur leur terrain et non dans la rue.

Respectez vos voisins!

Nous vous incitons à déneiger sans empiéter sur la propriété voisine. Certains envoient « par mégarde » sur la propriété de leurs voisins ou de l'autre côté de la rue la neige accumulée sur leur terrain, leur entrée ou leur abri d'auto. Si vous utilisez une souffleuse à neige, réglez-la pour qu'elle rejète la neige au bon endroit plutôt que chez le voisin. Quand il neige sur votre terrain, vos voisins reçoivent également leur part de flocons blancs à ramasser. Alors, pourquoi en rajouter?

Où garer la voiture?

De façon à permettre aux personnes qui ne disposent pas d'un stationnement privé (dont les locataires) de trouver une place dans la rue, nous sollicitons la coopération des citoyens qui jouissent d'une entrée privée ou d'un garage afin qu'ils y garent leur véhicule en tout temps.

Nous invitons également les automobilistes à se garer de façon à ce que leur véhicule n'occupe pas deux espaces, empêchant ainsi le stationnement d'une autre voiture.

Par ailleurs, n'oubliez pas de laisser une distance raisonnable entre votre véhicule et le trottoir. Vous facilitez ainsi le passage des chenillettes déneigeuses.

En suivant ces conseils de base, vous aiderez non seulement votre arrondissement à limiter ses dépenses en facilitant le travail de vos employés mais également à faire de notre territoire un endroit beaucoup plus sécuritaire et agréable pour chacun d'entre nous.



Le Bureau du citoyen sera ouvert les samedis 13 janvier, 27 janvier et 10 février entre 9 h et midi. Vous pourrez y rencontrer, sans rendez-vous, des élus d'Anjou pour discuter de tout sujet concernant l'arrondissement et faire les suggestions, demandes ou commentaires qui vous tiennent à cœur. Bienvenue!

Samedi 13 janvier :

Michelle Zammit,

conseillère d'arrondissement district Centre

Samedi 27 janvier :

Rémy Tondreau,

conseiller d'arrondissement district Est

Samedi 10 février :

Luis Miranda.

maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

Le bureau est situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Prochaines séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances du conseil d'arrondissement auront lieu les mardis 16 janvier et 6 février à 19 h. Elles se tiendront comme d'habitude à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H. La Fontaine.

Tous les citoyens y sont les bienvenus.

Fermeture pour les fêtes

À l'occasion des fêtes, les bureaux administratifs de l'arrondissement d'Anjou seront fermés du vendredi 22 décembre au mardi 2 janvier inclusivement.

La bibliothèque Jean-Corbeil et sa succursale seront fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.

Erratum

Lors du dernier numéro de Regards sur Anjou, nous avons souligné la visite sympathique des élus de la ville de Le Perreux-sur-Marne. Cette dernière, qui est jumelée à notre localité, est située près de Paris dans la région de l'Île-de-France (département du Val-de-Marne) plutôt que dans celle de la Champagne-Ardenne située plus au nord-est. Toutes nos excuses pour l'erreur à nos amis Perreuxiens (et non Perreuxois)!





Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyer

Responsable de la publication : Réalisation et conception graphique: Impression:

Aline Boulé Piranha Tendances Imprimerie Ouad inc.

21 800 exemplaires
Société canadienne des postes (Médiaposte) Téléphone: Site Web: Dépôt légal:

514 493-8000 ville.montreal.qc.ca/anjou 2e trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2006 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Aniou

Pas plus de 3 minutes SVP

L'administration d'Anjou désire diminuer les nuisances causées par les polluants émis sans raison par les véhicules moteurs immobilisés. L'arrondissement souhaite de cette manière apporter sa contribution au protocole de Kyoto. Depuis janvier dernier, le propriétaire d'un véhicule immobilisé qui laissera fonctionner son moteur pendant plus de trois minutes par période d'une heure (cinq minutes pour un véhicule lourd utilisant le diesel) sera pénalisé.

Certains types de véhicules sont cependant exemptés: les véhicules d'urgence (policiers, pompiers, ambulances), hybrides (fonctionnant en partie ou en totalité à l'électricité ou totalement à l'hydrogène) ou blindés, ainsi que les véhicules ayant un moteur de réfrigération nécessaire à la conservation de leurs produits. En ce qui a trait aux taxis, le règlement ne s'applique pas entre le 1er novembre et le 31 mars inclusivement si une personne se trouve à bord.

À noter qu'aucune infraction ne sera émise si la température extérieure est glaciale (inférieure à -10 °C) et qu'une personne attende à l'intérieur du véhicule. Il en est de même pour tout véhicule affecté par le givre ou le verglas.

Collecte des sapins de Noël

Les mercredis 3 et 10 janvier prochain, la firme Enlèvement de déchets Bergeron inc. recueillera les sapins naturels. Les résidants sont invités à déposer leurs sapins en bordure de rue après 20 h la veille de la collecte ou avant 7 h la journée de la collecte. Les sapins devront être dépouillés de leurs ornements et exempts de tout emballage, attache, sac plastique, filet de nylon, corde, etc.

Les sapins récupérés seront acheminés au Complexe environnemental de Saint-Michel où on en fera des copeaux. Ceux-ci serviront à la fabrication de divers matériaux ou à la production d'électricité. Les collectes auront également lieu lors des opérations de déneigement.

Renseignements: 514 493-8008 ou 514 493-8080

Pendant les fêtes

Où patiner pendant les fêtes?

Les Angevines et les Angevins pourront s'activer du 26 décembre au 5 janvier pendant les fêtes. Vous pourrez patiner aux endroits et aux heures d'ouverture mentionnés ci-dessous (si dame nature le permet).

À noter que des pavillons chauffés sont aménagés dans tous ces emplacements et qu'ils seront surveillés pendant les heures d'ouverture.

Patinoires et anneaux de patinage libre :

- Parc des Roseraies 514 493-8226 Patinoire – 7070, avenue de la Nantaise
- Parc Lucie-Bruneau 514 493-8224 Patinoire et anneau – 7051, avenue de l'Alsace
- Parc Roger-Rousseau
 Patinoire 7501, avenue Rondeau
- Parc Spalding-Dalkeith
 Patinoire 7901, avenue Spalding
- Parc Talcy 514 493-8231 Patinoire et anneau – 8151, avenue Talcy

Horaire

Tous les jours, de 11 h à 22 h Fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier Fermeture à 16 h les 24 et 31 décembre









Le 50e anniversaire d'Anjou, organisé de main de maître par des gens d'ici, a connu un grand succès. Un grand merci aux membres bénévoles de la Corporation du 50e qui, sous la présidence de M. Denis Risler, ont travaillé d'arrache-pied depuis octobre 2004 pour faire de 2006 une année inoubliable. Tout comme le maire et les organisateurs le souhaitaient, les Angevins ont célébré dans la joie avec

déroulées auxquelles participèrent nombre de résidants et d'invités.









fierté et conviction cette maturité qu'ils ont acquise comme collectivité depuis un demi-siècle. Le joyau de l'est de Montréal a ainsi brillé avec éclat tout au long de l'année.

La Corporation a lancé officiellement le 15 janvier dernier les Fêtes du 50^e avec un cocktail très couru accompagné d'une magnifique exposition de photos couvrant toute l'histoire d'Anjou. Par la suite, plusieurs activités se sont

aire d'Anjou SPECTIVE

Le dernier week-end des festivités s'est ouvert le samedi avec la soixantaine de musiciens, de danseurs et de comédiens du Groupe Show, suivi le lendemain matin par une célébration eucharistique présidée par l'archevêque de Montréal, le cardinal Jean-Claude Turcotte. Le Festival s'est terminé en soirée avec l'ensemble I Musici de Montréal et le groupe Kleztory lors de la Fête de la musique.

Parmi les autres moments à retenir, mentionnons le Tournoi de golf du 50e tenu le 24 août qui a accueilli près de 150 participants amoureux des terrains verts et la publication en novembre de l'album souvenir «Anjou 1956-2006» qui représente un bel héritage légué aux générations futures. Nous retrouvons dans ce livre hommage de qualité les espoirs et les efforts de toutes ces personnes de chez nous qui ont contribué à bâtir Anjou à travers les décennies.

Les festivités ont pris fin en beauté avec le prestigieux Bal du 50e anniversaire organisé le 7 octobre dernier au Club de golf Métropolitain sous la coprésidence de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement, et du président de la Corporation du 50e, M. Denis Risler. La soirée a connu un vif succès alors que plus de deux cents personnes élégamment vêtues ont rejoint les élus de l'arrondissement, soit le conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, Mme Andrée Hénault, et les conseillers d'arrondissement, Mme Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, et M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest. Également présents ont été la ministre provinciale, Mme Lise Thériault, députée d'Anjou, et le député fédéral d'Honoré-Mercier, M. Pablo Rodriguez.



Le succès a été tel que plusieurs Angevins ont fait part au maire et aux autres élus de leur souhait de reprendre annuellement certaines activités du Festival du 50e, telles la Soirée de retrouvailles, la Fête des bénévoles, la Fête des enfants, la Journée des aînés, la Fête de l'humour et la Fête des nations. Inutile de mentionner que vos représentants ont pris bonnes notes de vos commentaires.



Le Forum de discussion sur la gestion stratégique d'un projet de réaménagement s'est tenu le 1er novembre dernier au restaurant La bonne Adresse. Présenté par le Groupe Progima, en association avec l'arrondissement. le CLD et l'Association des industriels d'Anjou, la rencontre, couronnée de succès, a été grandement appréciée par les participants.

Le Forum a permis aux dirigeants d'une dizaine d'entreprises de grandeurs diverses et issues de secteurs variés ayant des projets à très court terme d'écouter M. Raymond Perreault, président de la firme Les Chaînes de Traction Québec Ltée, une entreprise active à Anjou depuis plusieurs années. Cet entrepreneur a acquis avec le temps une expérience qui s'est avérée des plus utile pour le Forum.

Pendant plus de deux heures, les participants ont pris connaissance des problématiques du manque d'espace nécessitant soit un déménagement, un agrandissement, une construction ou un réaménagement interne d'une entreprise. Le présentateur leur a également offert des pistes de réflexion intéressantes ainsi que les meilleures stratégies disponibles, tout en les informant des pièges et des dangers potentiels.

Stationnement



Une vignette amovible pour les personnes handicapées

La vignette amovible permet à toute personne handicapée, qu'elle soit conductrice du véhicule ou passagère, d'utiliser les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées. Cette vignette, qui est réservée uniquement aux personnes handicapées, doit être suspendue au rétroviseur intérieur du véhicule seulement lors du stationnement. À noter: une seule vignette par conducteur ou passager d'un véhicule.

Vous pouvez vous procurer le formulaire en téléphonant au 514 873-7620 et ATME / ATS au 514 954-7763 ou en visitant le site Internet, www.saaq.gouv.qc.ca.

Et rappelons-nous toujours de laisser à nos concitoyens handicapés ces espaces réservées.

Recyclage

Collectes des ordures et des matières recyclables durant le temps des fêtes

Les collectes se feront comme à l'habitude pendant la période des fêtes. Les ordures ménagères seront ramassées les mardis et vendredis. Les matières recyclages seront recueillies les jeudis.

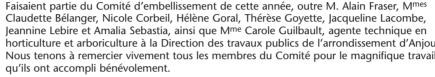
Concours Maisons fleuries 2006

Toutes nos félicitations aux gagnants!

Chaque année, un nombre important de citoyens et de citoyennes se donnent bien du mal à embellir leur demeure dans le but de faire de leur environnement un endroit des plus agréable. Le Concours Maisons fleuries visait à reconnaître et à récompenser les efforts de ces artisans qui embellissent le milieu de vie angevin.

Le concours 2006 a connu son couronnement lors d'une cérémonie qui a eu lieu à la mairie d'arrondissement le 20 octobre dernier. Le maire, M. Luis Miranda, a pris la parole pour féliciter les gagnants puis, étant retenu ailleurs par d'autres fonctions, il a laissé le soin à M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, de procéder à la remise des plaques commémoratives aux gagnants. La cérémonie a eu lieu en présence de M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, ainsi que de MM. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, Rémy Tondreau, conseiller d'arrondissement, district Est, Alain Fraser, président du Comité d'embellissement 2006, et de plusieurs membres de ce comité

Faisaient partie du Comité d'embellissement de cette année, outre M. Alain Fraser, M^{mes} Claudette Bélanger, Nicole Corbeil, Hélène Goral, Thérèse Goyette, Jacqueline Lacombe, Jeannine Lebire et Amalia Sebastia, ainsi que M^{me} Carole Guilbault, agente technique en horticulture et arboriculture à la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou. Nous tenons à remercier vivement tous les membres du Comité pour le magnifique travail



Félicitations aux gagnantes et aux gagnants, et un gros merci pour leur contribution à notre qualité de vie collective.









De gauche à droite, M^{mes} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement - District Centre, Claudette Bélanger, Comité d'embellissement, M. Alain Fraser, président du Comité d'embellissement, M^{me} Carole Guilbault, agente technique en horticulture et arboriculture, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement - District Ouest, M^{me} Amalia Sebastia, Comité d'embellissement, M. Rémy Tondreau, conseiller d'arrondissement - District Est, M^{mes} Jacqueline Lacombe, Comité d'embellissement, Jeannine Lebire .Comité d'embellissement, Nicole Corbeil, Comité d'embellissement, et Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou

Les gagnants des SECTEURS INDUSTRIEL,

pour l'arrondissement d'Anjou.

COMMERCIAL et du DISTRICT 1, accompagnés

de M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement (Ouest) et M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville

Les gagnants des DISTRICTS 3 ET 4 accompagnés

de Mme Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement (Centre), M. Gilles Beaudry, conseiller

d'arrondissement (Ouest) et Mme Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou.

Les gagnants des DISTRICTS 5 ET 6 accompagnés

de M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondisse-

ment (Centre), et de Mme Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou.

Les gagnants du DISTRICT 7 accompagnés de

Les gagnants du DISTRICT 8 accompagnés de M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour

l'arrondissement d'Anjou, et de M. Rémy Tondreau,

l'arrondissement d'Anjou, et de M. Rémy Tondreau,

M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour

conseiller d'arrondissement (Est).

conseiller d'arrondissement (Est).





Les gagnants Maisons fleuries 2006

SECTEUR COMMERCIAL

DISTRICT 3

Restaurant Mc Donald M. Joseph Pistilli 7101, boulevard Les Galeries d'Anjou

DISTRICT 4

Restaurant Giorgio M. Yvon Fréchette 6130, boulevard Louis-H.-La Fontaine

SECTEUR INDUSTRIEL

DISTRICT 1

Dismed inc. Mme Ginette Guimond 9950, boulevard Parkway

DISTRICT 1

Dominion Sample 8301, Jean-René-Ouimet

SECTEUR RÉSIDENTIEL

DISTRICT 1

M^{me} Liette Marinelli et M. Richard Laperrière 9231, avenue Thérèse-Casgrain

Mme Graziella et M. Vincent Cantatore 8710, place Des Lilas

DISTRICT 2

Famille Monaco Mme et M. Monaco 8400, avenue André-Laurendeau

DISTRICT 3

Les Roseraies d'Anjou, Étape II M. Michel Foisy

6850, boulevard Des Roseraies, apt 709

Mme Conceicao et M. Heleno Oliveira 6045, place Des Groseillers

M^{me} Thérèse et M. Donat Francoeur 6480, terrasse Val d'Anjou

Mme Anne et M. Robert Girard 7691, boulevard Wilfrid-Pelletier

DISTRICT 5

Mme Nicole Ducharme 7755, place Bayeaux

Mme Diane Madore 7790, place Bayeaux

Mme Suzanne et M. Yvon Damphousse 8170, boulevard Châteauneuf

DISTRICT 6

M^{me} Suzanne Massicotte et M. Luc Savoie 8371, place Chanceaux

Mme Claire Mineau 8367, place Croissy

Mme Johanne Ouellet

8391, avenue Curé-Clermont

DISTRICT 7

M^{me} Mvriam Spina Poitras et M. Daniel Poitras 7720, avenue Du Mail M^{me} Suzanne Poirier et M. Claude Lalonde

8231, avenue Du Mail M^{me} Lucie Drouin et M. lean-Dominiaue Lesage 5837, avenue Baldwin

DISTRICT 8

Mme Lise Renaud 7391, avenue Rhéaume

Mme Cécile et M. Jean-Claude Dufour 7499, avenue Rhéaume

M. Denis Therrien 6974, avenue Lionel-Daunais





L'heure du conte

On bricole des contes pour vos enfants

L'heure du conte représente une activité idéale pour initier les enfants de 3 à 5 ans aux plaisirs de la lecture. Pendant la saison hivernale, huit rencontres seront organisées tous les samedis, de 10 h à 11 h, du 3 février au 24 mars. Tous les contes seront suivis d'une période de bricolage ayant un rapport direct avec les histoires lues. Une belle façon de concilier le merveilleux et la réalité. Les inscriptions pour la nouvelle session se font à la bibliothèque Jean-Corbeil, 7500, avenue Goncourt. Le coût est de 10 \$ pour les enfants qui ont une carte de citoyen, et 20 \$ pour les autres.

Renseignements: 514 493-8260

Magie de Noël

Le Musicien du Père Noël à la bibliothèque

Tous les enfants sont invités à vivre la magie de Noël lors du spectacle de marionnettes **Le Musicien du Père Noël**, présenté par *Chlorophylle Création*. Cette année, pour Noël, les enfants ont demandé de la musique et des chansons. Le grand Lutin espère que son ami le Musicien viendra au Pays du Père Noël. D'autant plus qu'un grand mystère plane dans le village des lutins: les cadeaux disparaissent... Le spectacle aura lieu le samedi 16 décembre 2006 à 14 h à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil sise au 7500, ave. Goncourt.

Pour plus d'information: 514 493-8260. Entrée libre et nombre de places limitées.

Deux concerts qui feront chaud au cœur

Le vendredi 26 janvier, à 20 heures

Le tour du monde en 500 ans à l'église Jean XXIII



L'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec l'organisme Culture à la carte et le Conseil des arts de Montréal en tournée, vous proposent un programme a cappella qui parcourt près de six siècles et visite les quatre coins du monde avec le groupe Musique VivaVoce.

Le concert commenté est composé de 16 chanteurs choristes et s'intitule *Le tour du monde en 500 ans*. Par ses commentaires amusants et ses démonstrations pratiques, Peter Schubert guidera les auditeurs vers une nouvelle appréciation de la musique. VivaVoce transportera son auditoire à travers le temps et l'espace.

L'événement aura lieu le vendredi 26 janvier à 20 h, à l'église Jean XXIII, située au 7101, avenue de l'Alsace. Vous pouvez vous procurer votre billet dès maintenant, au coût de 10 \$ l'unité à la bibliothèque Jean-Corbeil et à la succursale, aux heures d'ouverture habituelles.

Des billets seront disponibles à l'entrée si le concert n'est pas présenté à guichets fermés.

N.B. Les portes de l'église ouvriront dès 19 h15.

Renseignements: Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au 514 493-8200 (jour) et à la billetterie au 514 493-8266 (jour, soir et fin de semaine).









Le vendredi 23 février, à 20 heures

Corbeau, cigale, cordes et clavecin

L'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec l'organisme Culture à la carte et le Conseil des arts de Montréal en tournée accueilleront en concert les quinze musiciens du célèbre orchestre de chambre I Musici de Montréal, le vendredi 23 février 2007 à 20 h, à l'église Jean XXIII, située au 7101, avenue de l'Alsace.

Dans ce concert d'une heure dirigé par Yuli Turovsky et élaboré à partir des fables de La Fontaine, la claveciniste Catherine Perrin a retenu 10 fables et les a tissées en une tapisserie musicale composée d'œuvres de Denis Gougeon et de Jean-Philippe Rameau.

On s'imagine rendant une visite improvisée à Rameau et apercevant sur une table un recueil de fables... L'esprit et l'humour de Rameau, allié au son du clavecin et des cordes, les différentes formes de narration et d'interrelation de musique et de textes résultent en un sertissage parfait de ces contes fabuleux.

Cet événement a reçu le soutien financier du Conseil des arts de Montréal dans le cadre du programme «jouer dans l'île».

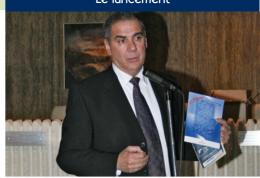
Les billets sont en vente au coût de 10 \$ l'unité à la bibliothèque Jean-Corbeil et à la succursale, aux heures d'ouverture habituelles.

Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

N.B. Les portes de l'église ouvriront dès 19 h15.

Renseignements: Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au 514 493-8200 (jour) et à la billetterie au 514 493-8266 (jour, soir et fin de semaine). Vous pouvez également visiter le site www.imusici.com.

Le lancement



L'essentiel Guide du citoyen pour les situations d'urgence

Dans un souci évident d'offrir à leurs concitoyens un outil essentiel en cas de sinistre, le maire d'Anjou, M. Luis Miranda et le directeur d'arrondissement, M. Jacques Rioux, ont dévoilé le 22 novembre le nouveau *Guide du citoyen en situation d'urgence* en présence des conseillers d'arrondissement, M^{me} Michelle Zammit du district Centre et M. Gilles Beaudry du district Ouest, ainsi que du commandant du PDQ 46, M. Denis Caouette.

Évoluant dans un territoire entouré d'importantes autoroutes et usines, les dirigeants de l'arrondissement souhaitent informer les Angevins des mesures de préventions pour mieux se préparer à affronter des situations d'urgence qui pourraient survenir.

Fruit du travail de nombreux intervenants, notamment de M. Gilbert Lapalme, ancien directeur du service de lutte contre les incendies à Anjou, des modifications importantes ont été apportées au cours des derniers mois au guide précédent. On y mentionne le plan d'urgence, qui introduit un nouvel intervenant majeur, le Centre de coordination des mesures d'urgence de l'agglomération de Montréal, et qui clarifie le rôle de ce dernier et de votre arrondissement lors d'un sinistre, tels un incident industriel, une panne prolongée d'électricité ou une vaque de chaleur excessive (une probabilité en raison du réchauffement climatique). Le Guide offre également des conseils de précaution pour chaque Angevin et pour leurs proches ainsi que des mesures d'urgence individuelles et familiales à adopter, notamment sur la façon d'être autosuffisant pendant une période de trois jours.

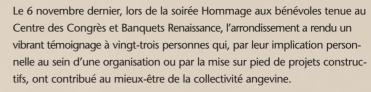
Les citoyens sont peu nombreux à croire qu'un sinistre pourra un jour les affecter. Cependant, la possibilité existe. Vos élus vous incitent dès lors à lire cet important document pour éviter d'être pris au dépourvu. Ils vous invitent notamment à vérifier l'avant-dernière page qui porte sur l'inscription des personnes vulnérables ainsi que sur les bénévoles intéressés à aider la communauté en cas de situation d'urgence.

Le Guide est également accessible à la page web du Service aux citoyens dans le site de l'arrondissement: http://ville.montreal.qc.ca/anjou.

Tout comme pour vos documents essentiels à la maison, votre Guide est un outil à avoir sous la main.



Une belle soirée Hommage aux bénévoles



Le comité de sélection a dû faire des choix difficiles parmi les candidatures soumises, car toutes étaient de qualité et fort intéressantes. Il en est tout de même ressorti des candidats qui s'étaient particulièrement démarqués au cours des années par leur apport au développement de la communauté angevine.

Devant près de 600 bénévoles, chacun des lauréats a reçu un certificat des mains du maire, M. Luis Miranda, en présence des autres élus d'Anjou, soit le conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, M^{me} Andrée Hénault, et les conseillers d'arrondissement, M^{me} Michelle Zammit, pour le district Centre, M. Gilles Beaudry, pour le district Ouest, et M. Rémy Tondreau, pour le district Est.

De plus, en raison de la contribution exceptionnelle de ces bénévoles à la vie angevine, le maire de l'arrondissement a remis à six d'entre eux un prix particulier, soit une montre. Une horloge a également été offerte à titre posthume à un grand bénévole.



Les lauréats de gauche à droite, de bas en haut : M. René Lafrenière représenté par M. Jonathan Beaulieu, son petit-fils, M^{mes} Louise Brodeur, Berthe Dingle, Juliette Collin, Cécile Fontaine, M. Denis Risler, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou et M^{me}Louise Roy.



1- Nicolino Barbieri: Club de l'âge d'or italien d'Anjou - Président depuis 1983. 2- Colette Langlais: Cercle Amitié Anjou - Actuelle présidente et bénévole depuis 1975. 3- Juliette Bouchard: Association de hockey mineur Anjou - tournoi national de hockey pee wee Anjou - Bénévole depuis plus de 25 ans. 4- Berthe Dingle: Lauréate - Service bénévole d'Anjou - Bénévole depuis plus de 25 ans. 5- Juliette Collin: Lauréate - Le Bel Âge d'Anjou - Actuelle présidente de cet organisme et bénévole depuis plus de 30 ans. 6- Gilberte Dupras: Service bénévole d'entraide d'Anjou - Bénévole depuis 15 ans. 9- Mireille Bonin: Société canadienne du cancer - Section Anjou - Bénévole depuis de nombreuses années. 8- Louise Brodeur: Lauréate - Éveil musical Anjou - Bénévole depuis plus de 35 ans. 9- Marcel Dicaire: Association de hockey mineur Anjou - tournoi national de hockey pee wee Anjou - Bénévole depuis depuis quelques années années. 10- Michelle Zammit: Conseillère d'arrondissement - District Centre. 11- Cécile Fontaine: Lauréate - Cercle Amitié Anjou - Fondatrice de cet organisme et bénévole depuis quelques décennies. 12- Guylaine Dumoulin représentée par Anésie Comeau: Service d'aide communautaire d'Anjou - Bénévole depuis quelques années pour l'analphabétisation.. 13- Andrée Hénault: Conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou - Bénévole depuis quelques années au Courrier Blanc. 15- Denyse Durand Audet: Conférence St-Vincent-de-Paul St-Jean-Eudes - Bénévole depuis plus de 30 ans. 16- Vincenzo Giuliano: Association du Boulodrome d'Anjou - Fondateur de cet organisme et précurseur de projets rassembleurs. 17- Gilles Beaudry: Conseiller d'arrondissement - District Ouest. 18- Diane Pilon: Culture à la carte - Bénévole depuis plus de 40 ans. 19- Louise Roy: Lauréate - Opération Surveillance Anjou - Fondatrice de cet organisme et bénévole depuis plus de 20 ans. 22- André Marsan: Service d'aide communautaire d'Anjou - Bénévole depuis 1991. 23- Rémy Tondreau: Conseiller d'arrondissement - District Est.

24- René Lafrenière: L